

La Macif déploie des mesures de solidarité pour soutenir les étudiants durement touchés par la crise sanitaire

Depuis près d'un an, la crise sanitaire, économique et sociale touche notre pays. Les étudiants représentent une population particulièrement vulnérable en cette période : ils rencontrent souvent de grandes difficultés pour financer leurs études, accéder aux soins élémentaires, et s'épanouir, tout simplement. A l'issue du premier confinement, déjà, 84% d'entre eux déclaraient que la crise avait provoqué un décrochage dans leur formation, selon une récente enquête FAGE/IPSOS.

Aux côtés des plus fragiles depuis le début de la crise sanitaire, la Macif met en place un dispositif national de soutien aux étudiants et jeunes adultes avec :

- la création d'un fonds d'urgence de lutte contre la précarité étudiante,
- l'appel à contribution de ses 5,5 millions de sociétaires, 9 000 collaborateurs, plus de 1 000 élus et citoyens,
- la création de classes pour faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes.

« La Jeunesse constitue un des trois engagements majeurs de la Macif avec les publics fragiles et l'environnement. Aujourd'hui, avec la crise sanitaire, une vague de précarité touche de plus en plus d'étudiants. Se jouent, au présent, leur formation, leur avenir personnel et professionnel. En tant qu'assureur mutualiste, la Macif se mobilise face au désarroi actuel de la jeunesse et lance un important plan de soutien en matière d'alimentation, mobilité, logement, perspectives professionnelles, vie affective et lien social », déclare **Philippe Perrault, Président Macif**

La Macif consacre un fonds d'urgence pour accompagner les étudiants les plus fragilisés

Pour répondre dans l'urgence aux difficultés rencontrées par les étudiants, la Macif déploie un dispositif de solidarité France entière pour lutter contre la précarité étudiante selon les priorités définies par chaque région, pour l'aide alimentaire ou encore la fourniture de protections périodiques féminines.

Au total, une aide financière exceptionnelle de 100 000 euros sera versée aux associations partenaires de la Macif (Agorae, Secours populaire, Linkee, Jardins de Cocagne...) pour venir en aide aux étudiants.

En lien avec ses engagements en faveur de la jeunesse, la Macif met en place des actions de solidarité concrètes pour aider les étudiants :

>> **Macif Solidarité Coups Durs, pour lutter contre l'isolement social**

Macif a décidé de mobiliser son dispositif **Macif Solidarité Coups Durs**** pour permettre aux étudiants d'avoir un espace de soutien et d'écoute active, afin d'évaluer leur niveau de détresse et les orienter, en fonction, vers les aides ou structures de proximité existantes. Ce service est accessible via macif.fr ou la web application, qui propose des fiches complémentaires et des micros learning sur les thématiques de budget serré et de conseils en matière de santé physique et mentale.

>> **Un challenge de la communauté Macif Riders pour distribuer des paniers repas aux étudiants**

Le prochain **challenge de la communauté Macif Riders** des 17 et 18 avril prochains est le **Challenge link'1000**. Les kilomètres parcourus par les sociétaires motards participants seront convertis en euros et reversés à l'association Linkee, partenaire de la Macif, pour distribuer jusqu'à 1000 paniers repas aux étudiants **(un panier correspondant à une semaine de repas)**.

La Mobilisation des collaborateurs et élus Macif

Un dispositif inédit destiné aux salariés et aux élus est mis en place pour les inviter à participer au soutien contre la précarité étudiante, à travers **deux initiatives portées par la plateforme d'engagement solidaire Diffuz** :

- **Une opération d'appel aux dons** : possibilité de faire un don (avec reçu fiscal) dont le montant sera intégralement reversé à La Fage, partenaire de la Macif (Fédération des associations générales étudiantes) selon le même fléchage et les mêmes priorités d'actions que pour le soutien financier Macif ;
- **Une collecte de denrées alimentaires** : possibilité de participer à des défis portés par des associations pour collecter des denrées alimentaires en faveur des plus démunis et notamment la population étudiante. La Fage pilotera ces défis en lien direct avec Diffuz.

Des actions en faveur de l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes

En 2021, la Macif recrutera plus de 1 000 nouveaux collaborateurs sur l'ensemble du territoire, dont près de **200 alternants**. En tant qu'acteur de la relance économique, la Macif souhaite contribuer à faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes.

La Macif s'apprête ainsi à lancer 12 classes en septembre pour former des jeunes et personnes en reconversion, aux métiers de l'assurance.

Une action innovante et singulière sur le marché qui permettra aux étudiants **de bénéficier d'une formation certifiante clé en mains (formation + alternance) dans les domaines de la distribution et de l'après-vente en 2021**. Un dispositif complet dont le but est d'intégrer durablement ces personnes au sein de la Macif et de faciliter leur insertion sur le marché du travail. Un véritable atout dans le contexte économique actuel.

Au-delà des 12 classes prévues, la Macif proposera également cette année des contrats d'alternance sur ses métiers supports (Digital, RH, etc.) et des offres de stages. Les recrutements seront lancés courant avril 2021 depuis la page recrutement de macif.fr.

Pour en savoir plus :

<https://www.macif.fr/assurance/le-groupe-macif/rejoignez-nous/recrutement/app/offres>

*« Parce que la Macif a des élus issus de la société, parce qu'elle est et qu'elle fait société, parce qu'elle n'a pas d'actionnaires à rémunérer, en aidant la jeunesse en plus de ses actions et de ses partenariats réguliers, notre entreprise d'assurance démontre ici à nouveau sa capacité d'action immédiate. Elle démontre encore son attention citoyenne portée à sa Jeunesse qu'elle cherche à protéger. Elle démontre enfin la modernité du modèle mutualiste quand il est dans la traduction concrète de ses principes » conclut **Philippe Perrault***

**Diffuz est une plateforme solidaire créée par la Macif qui permet notamment la rencontre entre les associations et ceux qui veulent agir. Cette plateforme, ouverte et gratuite, a été conçue par et pour des citoyens. Elle leur donne le pouvoir de réaliser des actions solidaires de façon ponctuelle et sur les sujets qui leur tiennent à cœur.*

***Macif Solidarité Coups Durs est un service réservé aux personnes physiques sociétaires de la Macif ou adhérents d'Apivia Macif Mutuelle ayant souscrit un contrat santé ou prévoyance sous marque Macif.*



A propos de la Macif • Assureur mutualiste, la Macif s'engage au quotidien auprès de ses 5,5 millions de sociétaires et clients pour protéger le présent et permettre l'avenir. La Macif propose des offres et services de protection simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. Gérant plus de 18,4 millions de contrats, la mutuelle d'assurances a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6,4 milliards d'euros en 2019. Depuis janvier 2021, la Macif est affiliée à Aéma Groupe. Aéma Groupe, né du rapprochement entre Aésio mutuelle et Macif, imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes. Plus d'infos sur www.macif.fr.

**Contacts
Presse**

Laurence DUTREY • 06 46 14 51 68 – ldutrey@macif.fr

Caroline LEMARCHAND • 06 28 11 56 37 – clemarchand@macif.fr